



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT #385-2026 RELATIF À LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Jessica Lacerte, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester;

**QUE** lors de la séance ordinaire du 2<sup>e</sup> jour de juin, le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Chester a adopté le règlement #385-2026 relatif à la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester.

**AVIS** est également donné que le règlement est disponible pour être consulté au bureau municipal, situé au 218, rue Guillemette, Sainte-Hélène-de-Chester du lundi au jeudi de 9 h à 16 h ainsi que sur le site Internet de la municipalité [www.sainte-helene-de-chester.ca](http://www.sainte-helene-de-chester.ca).

**QUE** ce règlement entre en vigueur ce **10<sup>e</sup> jour du mois de juin**, jour de sa publication.

Jessica Lacerte

Directrice générale/greffière-trésorière